

Mairie de Ouistreham

Place A. Lemarignier 14150 Ouistreham www.ouistreham-rivabella.fr

A l'attention de Mme Aurélie LAVISSE Service Secrétariat Général secretariat.general@ville-ouistreham.fr 02.31.97.73.11

FORB2.1 #2

COMMUNE DE OUISTREHAM Autorisation de Tournage / prise de vues

Fiche de renseignements – page 1

A retourner au moins 15 jours avant le tournage

Réservé administration :		7 / 12 .	• .	
neserve duministration .	Annexe	I de l'autor	isat	tion n° ARR20
Demande reçue le :		D	Délai d'i	instruction :
OBJET DE LA DEMANDE	•			
		PROJET		
TITRE:				
Dates:				
TYPE DE TOURNAGE / PRISE	S DE VUE :			
Préciser s'il s'agit de Film :	Préciser s'il s'agit de Film : Prises de vues photographiques : Avec Prises de vues aériennes avec dror			Avec Prises de vues aériennes avec drone :
Genre/nature du projet : (long/court métrage, film TV/ciné, docum	nentaire/fiction/publi	citaire/reportage/mc	agazine	e/info)
		CONTACTS		
COMMANDITAIRE (Producteur,	Journal, chaine T		été) :	
NOM:				
Adresse :				
CP:		Ville/Pays:		
Téléphone :		Fax:		
Siret:		Ou Date et lieu d	de nai	issance (si non société)
Assurance RC (compagnie et n° co (joindre attestation)	ontrat)			
REALISATEUR:	NOM:			
,				
REFERENT / RESPONSABLE O	du tournage :			
NOM:				
Fonction:				
Adresse :				
Téléphone	/Portable (jo	oignable sur le to	ourna	ge):
Messagerie :				@

Date et Signature du responsable :

0 /	,					
Réser						
nesei	vc	uu	,,,,,	115L	ruu	UII.

FORB2.1#2 fiche	de renseignements -	Annexe 1 de	l'Autorisation n	° ARR20
-----------------	---------------------	-------------	------------------	---------

PAGE 2

DOCUMENTS ANNEXES	Réservé à la Validation administration :					
Sites - Fiches techniques (1/site) :	Nb:	Visa				
·	N°	Plans / photos :	Nb:			
	N°	Plans / photos :	Nb:			
	N°	Plans / photos :	Nb:			
	N°	Plans / photos :	Nb:			
	N°	Plans / photos :	Nb:			
	N°	Plans / photos :				
		· ·	Nb:			
	N°	Plans / photos :	Nb:			
Justificatifs à joindre impérativement :	Réf.			Visa		
Attestation d'assurance						
Synopsis						
Le cas échéant :						
Déclaration de vol du drone						
agréments du pilote de drone						
Convention de mise à disposition de locaux/personnel/matériel						
Règlement des frais liés à l'autorisation de tournage						
Autres documents annexes :	Réf.					
Autorisations annexes (DDTM, Ports de Normandie, Capitainerie)						
INFORMATIONS UTILES						
Contacts utiles:						
• Mairie de Ouistreham - Gestion des demandes de tournage dans les espaces publics	et dans les loca	<u>aux communaux :</u> Aurélie Lav	visse - 02.31.97.	73.11 –		
secretariat.general@ville-ouistreham.fr	. 0 :11			2.02		
+ Régie technique municipale (Pôle événementiel) : Dir. Ch. Bachelot - 02.31.97.73.06 - animation@ville-ouistreham.fr pour les aspects techniques (accès véhicules sur la plag	-	<u>uistrenam.Jr</u> / Alian Chemine	elle : 02.31.97.7	3.03 -		
Domaine public maritime - demandes de tournage sur la plage: demande préalai		auprès de la DDTM – ddtm-q a	l@calvados.gou	ıv.fr		
Port - tournages sur les sites portuaires, phare, halle aux poissons, écluses, port de pl	•	· ·				
<u>contact@portsdenormandie.fr</u> et de la capitainerie (notamment pour les vols de dron	es) - <u>ddtm-capi</u>	tainerie@calvados.gouv.fr				
<u>Espaces naturels</u> - tournage dans le Bois du Caprice, Pointe du Siège : demande pré	ralable auprès d	lu Département du 14 – <u>mili</u> e	eux-naturels@c	alvados.fr		
<u>Caen la mer - Espaces et équipements de la CU</u> (piscine, postes de secours) : Lauren	t CIARAFONI, C	oordonnateur secteur Canal	-Littoral – <u>I.ciar</u>	afoni@caenlamer.f		
Poste de police municipale : police.municipale@ville-ouistreham.fr						
Bureau d'Accueil de tournage Normandie Images – soutien logistique aux tournage inhannent @normandieimages fr	ges en région : .	: 02.31.06.23.23 – Resp. J. Pr	rat : 06.08.03.61	1.83 /		
johanneprat@normandieimages.fr						

MENTIONS LEGALES - CONFORMITE RGPD

Les informations contenues dans cette fiche seront conservées en application des délais de prescription légaux et seront destinées au seul usage de la gestion de la demande d'autorisation ; à cette seule fin, elles seront annexées à l'autorisation et peuvent être enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Ouistreham.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de portabilité aux données vous concernant, les faire rectifier, les faire supprimer en contactant par voie électronique notre DPO contact-dpo@ville-ouistreham.fr ou bien en vous adressant par courrier à la Mairie. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL www.cnil.fr ou par voie postale.